

Ces dernières années, les services publics de collecte et de traitement des déchets ont vu augmenter les tonnages traités mais aussi les charges associées, en lien avec des évolutions réglementaires. Le SMICTOM Centre Ouest n'y échappe pas ; pour ne citer que quelques chiffres, **entre 2015 et 2020** :

- Augmentation des quantités traitées et des prix unitaires de traitement dans les déchèteries (encombrants, bois, plâtre, ...) : **+ 500 000€ /an,**
- Hausse de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) taxe payée par le syndicat sur les déchets non recyclables enfouis : **+ 290 000€ /an,**
- Baisse des cours des matériaux (papier, plastique, verre,...) qui sont revendus : **- 300 000€ /an,...**

Sur cette même période, ces hausses n'ont jamais été répercutées sur les usagers et il était désormais nécessaire de réajuster le tarif, comme vous pourrez le constater sur la facture jointe.

Il est rappelé que les parts fixes (abonnement et forfait) ne couvrent pas le seul passage du camion poubelle mais permettent le financement des neuf déchèteries du syndicat, de la collecte sélective et du tri du bac jaune, de la collecte du verre ainsi que le traitement de plus de 50 000 tonnes de déchets produits annuellement.

Le SMICTOM étudie des solutions pour maîtriser ces dépenses dans les années à venir, mais la responsabilité est aussi collective et il appartient à chacun d'entre nous d'y participer par des gestes de bon sens : limiter ses déchets verts, faire réparer son électroménager, penser à donner un objet plutôt que de le jeter,...



Le SMICTOM Centre Ouest organise la collecte et le traitement des déchets de 100 000 habitants des départements d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et des Côtes d'Armor.

Le SMICTOM est un organisme public financé par la redevance perçue auprès des usagers et qui ne génère pas de profit.

111 kg

d'ordures ménagères (poubelle verte)

Ces déchets sont traités sur l'usine de Gael pour en extraire la matière organique et produire du compost

45 kg

d'emballages et de papiers (poubelle jaune)

qui sont triés dans un centre de tri pour être recyclés

199 kg

d'autres déchets

Bois, meubles, encombrants, gravats, ... dont les tonnages continuent à augmenter sur les 9 déchèteries



115 kg

de végétaux valorisés en agriculture

46 kg

de verre (colonne à verre)

qui sont transférés dans une usine verrière pour être refondus

516 kg par habitant et par an pris en charge par le Smictom

SUR LA REDEVANCE PERÇUE, LE SMICTOM EN CONSACRE :

